**vzw MEDICO LIONS CLUBS BELGIUM asbl**

**Zetel/Siège Avenue Houba-de Strooperlaan 90, 1020 Brussel/Bruxelles**

**CRITÈRES INTRODUCTION D’UNE DEMANDE D’ALLOCATION**

**POUR UN PROJET HUMANITAIRE**

**Conditions générales**

**Qui peut introduire une demande d’allocation ?**

Tous les Lions Clubs MD112 Belgium remplissant les conditions générales suivantes pourront introduire une « Demande d’allocation ».

1. Etre en ordre avec les obligations financières de votre District, du MD112 Belgium et de l’asbl Medico Lions Clubs Belgium.
2. Avoir pour objet une action humanitaire, sociale ou médicale, conformément à l’article 4, 1ère alinéa des statuts de l’asbl Medico Lions Clubs Belgium.
3. Au moment de l’introduction du dossier, avoir un minimum de trois ans d’exercice.
4. Présenter **un projet matériel spécifique** localisé dans un pays en voie de développement, repris sur la liste de l’OCDE.

Les dépenses administratives ou les frais de fonctionnement ne sont pas acceptés dans les projets.

1. Si vous avez précédemment reçu une allocation, il lui faudra observer un délai de 3 ans à dater de la lettre de notification officielle de la précédente allocation avant de présenter une nouvelle demande.

**Quelle est la procédure de sélection?**

Le Conseil d’Administration a pour mandat la sélection des projets. Chaque projet entrant dans les critères de sélection est étudié par un membre du Conseil d’Administration, responsable pour votre District. Il s’assure du bien-fondé du projet avant de le présenter et d’en délibérer lors des réunions du Conseil d’Administration, chaque mois.

**Quand introduire une demande d’allocation ?**

Les dossiers doivent être introduits à temps afin de pouvoir être examiné en temps utile par le membre du Conseil d’Administration.

**Décision**

Une décision sera prise par le Conseil d’Administration dans un délai de 3 mois suivant l’introduction du dossier. Vous serez averti par courriel de la décision, positive ou négative, par le Conseil d’Administration de l’asbl Medico Lions Clubs Belgium.

**Paiement de l’allocation**

L’asbl Medico Lions Clubs Belgium paiera l’allocation de préférence en direct dans le pays en voie de développement concerné, que ce soit par le Lions Club local, que ce soit par l’intermédiaire de l’organisation avec qui vous travaillez qui détient un compte bancaire sur place, que ce soit sur base de factures étrangère que vous nous soumettez. Des factures belges peuvent exceptionnellement être remboursés sur présentation d’une preuve/un certificat prouvant le soutien direct du projet dans le pays en voie de développement.

Il est important que tout projet subsidié par l’asbl Medico Lions Clubs Belgium porte la mention:

« Réalisé avec l’aide de Medico Lions Clubs Belgium »

**FORMULAIRE DE DEMANDE D’ALLOCATION POUR UN PROJET HUMANITAIRE**

**Lions Club(s) MD112 Belgium** (seul ou en collaboration)

**Nom(s) Lions Club(s) et numéro(s) de club**

Chef de file du projet

Lions Club … - numéro de club …

District 112-A / 112-B / 112-C / 112-D (barrer les mentions inutiles)

Assistés par (le cas échéant)

Lions Club … - numéro de club …

District 112-A / 112-B / 112-C / 112-D (barrer les mentions inutiles)

Lions Club … - numéro de club …

District 112-A / 112-B / 112-C / 112-D (barrer les mentions inutiles)

Lions Club … - numéro de club …

District 112-A / 112-B / 112-C / 112-D (barrer les mentions inutiles)

En collaboration avec (‘Le Triangle d’Or’ Lions Club étranger, le cas échéant)

Lions Club … - District … - numéro de club …

District …

**Coordinateur de projet et données de contact**

Monsieur / Madame (barrer la mention inutile)

Nom - Prénom

Fonction au sein de l’organisation

Rue

Numéro - Boîte

Code postal - Commune

Numéro de téléphone

Adresse courriel

**Avez-vous déjà reçu une aide de Medico Lions Clubs Belgium?**

Oui / Non (barrer les mentions inutiles)

En quelle année?

Quel était le projet soutenu?

**Votre proposition de projet**

Décrivez brièvement votre proposition de projet. Quel en est l’objectif ?

Décrivez comment les Lions seront impliqués dans la proposition de projet.

Démontrez également que le projet sera identifié et promut comme un projet soutenu par les Lions.

 A quelle date commencerez-vous la réalisation du projet?

A quelle date sera-t-il achevé?

**Budget (entrées et dépenses) de la proposition de projet, y inclus l’allocation demandée à Medico Lions Clubs Belgium**

Les entrées et dépenses doivent être en équilibre.

En fonction des moyens financiers disponibles l’allocation de l’asbl Medico Lions Clubs Belgium sera limité à un tiers au maximum du budget total par proposition de projet. Le solde du financement (les deux tiers au minimum) se fera par le(s) Lions Club(s) et de dons de particuliers ou entreprises, éventuellement sous forme d’une compte projet Medico qui permet d’obtenir une attestation pour déduction fiscale.

**Voulez-vous ouvrir un compte projet Medico?**

Oui – Non (barrer la mention inutile)

Notre accord préalable est requis avant l’ouverture d’un compte projet.

Informations utiles concernant le compte projet Medico

Nous avons ouvert un compte projet auprès de

Medico Lions Clubs of Belgium asbl

Avenue Houba-de Strooper 90

1020 Brussels (Belgium)

une organisation Lions non profit belge qui est autorisée à recevoir des dons déductibles fiscalement

Vos dons peuvent être versés sur le compte bancaire

BNP Paribas Fortis

Warandeberg 3

1000 Brussels (Belgium)

Account number 210-0430651-23

BIC Code GEBABEBB

IBAN BE92 2100 4306 5123

de l’asbl Medico Lions Clubs of Belgium

avec la mention obligatoire “votre adresse courriel + Compte projet (nom …)”

Les donateurs (contribuables belges-personnes physiques, personnes morales et sociétés) reçoivent une attestation pour déduction fiscal pour autant que le don soit de 40 EUR au moins ou plus. L’attestation pour vo(s)/tre don(s) sera envoyé au mois de février de l’année qui suit.

**Document additionnel: descriptif de votre organisation**

Ce descriptif de la proposition de projet, et le cas échéant de l’organisation externe avec qui vous collaborez (mission, le public cible, activités principales, …) soumis à Medico servira à donner plus d’information à nos donateurs et les publications dans le magazine LION du Lions Clubs MD112 Belgium et/ou notre lettre d’information électronique Medico Lions Clubs Belgium.

**DECLARATION**

L’asbl Medico Lions Clubs Belgium peut, à tout moment, vérifier les informations reprises dans ce formulaire.

Date

Président(s) du/des Lions Club(s)

Coordinateur de projet

(signatures – nom-prénom)

**PIECES A ENVOYER POUR CONSTITUER LE DOSSIER**

En plus du formulaire de demande d’allocation, dûment rempli et signé, nous vous demandons, le cas échéant, de nous fournir les informations suivantes de l’organisation externe avec qui vous voulez collaborer:

- la raison sociale, les statuts, le dernier rapport annuel d’activités et les comptes annuels (bilan et compte de résultats complet) des deux derniers exercices

- le budget détaillé (entrées et dépenses) de la proposition de projet, éventuellement y joindre les pièces utiles comme les devis, …

Après l’achèvement du projet, il est souhaitable de nous faire parvenir un rapport ainsi quelques photos témoins en haute résolution afin d’utiliser dans notre communication interne et externe ayant pour but d’augmenter la visibilité Lions.

**Remarque importante!**

Veuillez envoyer par mail le formulaire de demande, toutes pièces utiles et autre documentation à:

Medico Lions Clubs Belgium asbl

Jacques De Moor, Président jacquesdemoor@gmail.com

et les administrateurs-ambassadeurs Medico de votre district:

District 112-A Marc Cosyns marc.cosyns@ec.europa.eu

 Elien Van Dille elien.van.dille@telenet.be

District 112-B Marc Decoene decoene1@telenet.be

 Stefaan Willems willems@telenet.be

District 112-C Eric Benoit eric.benoit1@telenet.be

 Gonzales Stubbe gonzales.stubbe@groups.be

District 112-D Stéphan Georges sgeorges@bourgavocats.be

 Jacques Fondu drjfondu@skynet.be